

Ref : CA2015/231

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 NOVEMBRE 2015

**DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DU REPRESENTANT / DE LA REPRESENTANTE
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS
ET D'ÉTABLISSEMENTS D'AQUITAINE**

**➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du 06 novembre 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu le décret n°2015-281 du 11 mars 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et d'établissements d'Aquitaine,

**➡ décide de désigner le/la Président (e) de l'Université Bordeaux Montaigne
représentant/représentante de l'Université Bordeaux Montaigne au conseil
d'administration de la communauté d'universités et d'établissements d'Aquitaine.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 novembre 2015.

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de votes pour	17
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 01/12/2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le : 26/11/2015